



HAL
open science

Licence Philosophie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Philosophie. 2016, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02037786

HAL Id: hceres-02037786

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037786>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Philosophie

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence de *Philosophie* proposée par le département Philosophie de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) sur son site de Brest, se propose de préparer les étudiants à la maîtrise de l'analyse conceptuelle, qui s'appuie sur la profondeur du champ historique de l'histoire des idées (de la philosophie ancienne - antiquité - à la philosophie contemporaine) et sur les outils méthodologiques de la réflexion critique (problématisation, logique de l'argumentation) qui favorisent l'autonomisation d'une pensée. A côté des débouchés classiques, mais difficiles, d'une telle formation (il s'agit des concours de l'enseignement, via un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF* - ou de la recherche via un master « recherche »), la formation, en tentant de mieux prendre en compte les profils des étudiants, les mène aussi vers des masters plus professionnalisants (métiers de l'édition, de la culture, des arts). Cette prise en compte de la diversité des profils étudiants se concrétise également dans les parcours que la formation propose : en première et seconde année, à côté d'un parcours classique en philosophie, un *Parcours d'ouverture pluridisciplinaire (POP)* a été ouvert en 2012, commun aux mentions sociologie et anthropologie, qui permet une spécialisation dans l'une des trois disciplines (philosophie, anthropologie, sociologie), voire une réorientation vers une licence d'histoire ou d'administration publique (après validation d'unités d'enseignement -UE-complémentaires). En troisième année est proposé en plus un parcours *Métiers de l'enseignement du premier degré* dans le cadre de l'unité de formation et de recherche (UFR) « Lettres et Sciences Humaines » (LSH) dont dépend la formation.

Synthèse de l'évaluation

La création du parcours *POP* démontre l'intérêt de la formation pour une ouverture de la philosophie à d'autres horizons et pour son décloisonnement. Peuvent également en témoigner les liens, à renforcer sans doute encore, avec le master *Prévention et décision de santé spécialité Ethique soin et santé* proposé par l'UFR « Médecine et sciences de la santé ». L'investissement de l'équipe pédagogique dans les partenariats avec des lycées Brestois (L'Harteloire, Lesven, Lycée naval), dans le double cadre du continuum -3/+3 (du lycée à la licence) et des « Rencontres Philosophiques de l'Harteloire » (rencontres de l'équipe pédagogique avec des classes de terminales, mais également organisation de forums informatiques autour de questions philosophiques) souligne quant à lui le souci de connaître la diversité des profils des étudiants et futurs étudiants de philosophie et de maintenir le lien essentiel qu'entretient un département de philosophie avec les classes de terminale dans un territoire donné. Ces choix d'ouverture constituent de précieux atouts (en particulier en termes d'effectifs, qui ont triplé en trois ans, avec une trentaine d'inscrits en L1, l'effectif total se stabilisant autour d'une cinquantaine d'étudiants) pour une formation par ailleurs encore trop isolée des milieux culturels et professionnels de la région (ce qui limite les perspectives de stages pour les étudiants, mais également des possibilités de coopérations qui pourraient enrichir la formation en approfondissant son choix de l'ouverture). De même, l'insertion de la formation dans la Communauté d'Universités et Etablissements (ComUE) « Université Bretagne-Loire » ne permet pas encore de coopération véritable avec les autres formations philosophiques présentes (licences de philosophie de Rennes 1 et de Nantes), son éloignement légitimant cependant l'existence de la formation à Brest (distante de 250 kilomètres des autres licences).

Si la souplesse du parcours *POP* contribue sans doute à la vitalité de la formation, on peut en regretter le manque de lisibilité et, surtout, la part relativement moindre de la philosophie, pour laquelle la part d'enseignements en travaux dirigés (TD) est privilégiée sur les cours magistraux (CM), dans un rapport 61 % / 39 % (avec comme structure la plus commune 8 heures CM/16 heures TD). Ce choix, qui touche aussi le parcours *Philosophie* et qui pourrait se justifier par la nécessité, en philosophie, de l'exercice, n'est aucunement étayé dans le dossier transmis par l'équipe pédagogique. D'autant qu'en troisième année (L3), et alors même que, paradoxalement, le volume horaire dans la discipline baisse (alors qu'on attendrait un approfondissement des matières philosophiques), deux

matières (« philosophie politique » et « philosophie de l'histoire ») se voient enseignées exclusivement en cours magistraux dans des proportions inattendues (48 heures). La structure de la formation devrait donc gagner en lisibilité, même si, par ailleurs les étudiants bénéficient d'enseignements variés et parfaitement adaptés à une telle formation (avec une légère prédominance de la philosophie ancienne - il faut souligner à ce titre le cours de grec ancien obligatoire en L1, bienvenu). L'équipe pédagogique en philosophie est réduite à quatre enseignants-chercheurs titulaires, un professeur agrégé (PRAG) et deux contractuels à mi-temps. Elle pilote la formation en faisant appel à des vacataires pour assurer l'éventail des matières philosophiques et gère, en un conseil de département accueillant des représentants étudiants (en nombre égal aux enseignants, ce qui donne beaucoup de poids - peut-être trop - à la parole des étudiants), tout ce qui concerne l'organisation de la mention.

S'appuyant sur les dispositifs communs de l'UBO pour tout ce qui touche aux enseignements transversaux, la discipline tente cependant de les scander en prenant en compte sa spécificité : avec bonheur pour ce qui est de l'usage du numérique (avec un forum philosophique ouvert aux classes de terminale, notamment), avec manifestement moins de réussite pour ce qui est du suivi du projet professionnel des étudiants, ou des relations internationales : malgré des partenariats affichés - avec l'Allemagne (Kiel, Mannheim), l'Autriche ou l'Italie (sans mention d'universités) - le dossier ne fournit aucun chiffre d'étudiants sortants.

Si la petite dimension du département permet un suivi des études relativement aisé, on peut regretter le manque de chiffres concernant le suivi des anciens étudiants (diplômés ou non). Le taux de réussite, autour de 50 % en L1, se situe dans la moyenne des formations comparables. Le dossier indique une poursuite d'étude, après la licence, soit à Brest en master *MEEF* ou en master pluridisciplinaire mention *Identités, patrimoine, histoire*, où les philosophes semblent privilégier en master 2 les spécialités *Dynamiques identitaires* et *Mondes anciens et médiévaux* (d'où peut-être l'importance du grec ancien), soit dans des masters mention philosophie ailleurs. Le master *Actions sociales et de santé*, spécialité *Ethique, soin et santé* semble devenir une opportunité pour les étudiants, opportunité qu'une organisation de la recherche plus structurée au sein de l'équipe pédagogique (dont les quatre enseignants-chercheurs sont membres de quatre centres de recherches différents) pourrait peut-être contribuer à mieux concrétiser.

Points forts :

- L'existence du parcours *POP (Parcours d'ouverture pluridisciplinaire)*.
- Le partenariat dynamique avec les lycées de Brest.
- L'existence d'une UE d'initiation au grec ancien.
- L'établissement de liens avec l'UFR Médecine et sciences de la santé au sein du master *Ethique, soin et santé*.

Points faibles :

- Le ratio très variable CM/TD et la progressivité discutable de l'enseignement en philosophie.
- La faiblesse des liens avec les milieux culturels et professionnels brestois.
- Le suivi insuffisant des étudiants post-cursus.
- Le faible investissement dans les relations internationales.
- Le petit nombre d'enseignants titulaires et l'éclatement de la recherche en philosophie.
- L'absence de suivi de l'acquisition des compétences.

Recommandations :

Si le parcours *POP* constitue une réussite indéniable, une reconfiguration du parcours philosophie dans une logique d'approfondissement disciplinaire plus tangible permettrait une lisibilité accrue de la formation et un rééquilibrage de celle-ci en enseignants titulaires. Au-delà des partenariats bienvenus avec les lycées, la mention gagnerait à s'ouvrir encore plus sur la cité, en tissant des liens avec les milieux culturels et des professionnels qui, en enrichissant la réflexion philosophique d'expériences de terrain, pourraient étayer les projets professionnels des étudiants. Sans doute un tel mouvement a-t-il commencé avec le rapprochement avec l'UFR de médecine au sein du master *Ethique, soin et santé*, qu'il serait sans doute pertinent de consolider par des liens de recherche. A l'ouverture

sur la cité pourrait répondre une ouverture internationale plus accentuée, ce qui faciliterait par ailleurs une dynamique de recherche peut-être plus homogène.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les objectifs scientifiques de la formation sont ceux, très classiques, d'une licence de philosophie (analyse conceptuelle critique, connaissance de l'histoire des idées, problématisation des questions).</p> <p>Les objectifs professionnels, même s'ils ne sont pas très clairement définis, ressortent en général de la rigueur de l'analyse critique, attendue des étudiants.</p> <p>L'intrication des parcours <i>POP</i> et <i>Philosophie</i> dans le dossier de présentation rend peu lisibles leurs structures. On peut s'étonner du déséquilibre des ratios CM/TD entre les disciplines, où la philosophie a le ratio le moins élevé des disciplines représentées (sociologie, anthropologie, histoire). Sur 1272 heures de la discipline, 61 % sont dispensés en travaux dirigés, 39 % en CM (avec comme structure la plus fréquente d'une UE 8 heures CM / 16 heures TD). Si l'enseignement disciplinaire privilégie donc le TD, on note en L3, au semestre 6, deux disciplines philosophiques qui tendent à avoir une importance très déséquilibrée, puisque la philosophie politique et la philosophie de l'histoire font l'objet chacun de 48 heures de CM, sans aucun TD.</p> <p>Par ailleurs, la progressivité du parcours philosophie peut échapper, puisque le nombre d'heures en philosophie baisse en L3.</p> <p>On remarque enfin la relative surreprésentation de la philosophie ancienne et médiévale : il s'agit sans doute d'utiliser les compétences du professeur agrégé dans un choix cohérent avec les choix d'orientation post-licence des étudiants. La présence, enfin, d'un cours obligatoire d'initiation au grec ancien en L1 est positif, même si son but pédagogique n'est pas clairement indiqué.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Des licences de philosophie sont proposées à Rennes et à Nantes, éloignées respectivement de 250 et 300 km. Une telle formation se justifie donc d'un point de vue local. Il existe cependant des projets de collaboration entre les trois formations au sein de la ComUE « Bretagne-Loire », projets qui sont à l'état d'ébauche, le peu de liens entre les équipes pédagogiques étant souligné.</p> <p>Il reste qu'aucun partenariat ne semble lier la formation localement, ni avec des entreprises, ni avec des institutions culturelles. Des liens (à l'état d'ébauche) sont soulignés avec une équipe d'accueil « Ethique, professionnalisme, santé » et avec un master <i>Prévention et décisions en santé</i> spécialité <i>Ethique, soin et santé</i> en sciences de la santé à Brest (un tel master devrait en effet faire toute sa place à un enseignement philosophique).</p> <p>Somme toute, la formation apparaît encore bien isolée, même s'il faut souligner le travail opéré en lien avec les lycées (au sein d'un continuum entre lycée et université, par le moyen de rencontres philosophique entre lycées et département de philosophie et via le numérique par un forum où peuvent participer des lycéens). Une convention avec le lycée de l'Harteloire (Brest) a été signée.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique compte 4 enseignants-chercheurs (1 professeur des universités, 3 maîtres de conférences), 1 professeur agrégé, 2 enseignants contractuels à mi-temps, plus quelques intervenants extérieurs pour assurer la diversité des disciplines philosophiques.</p> <p>Les titulaires sont structurés en département (composé d'un président, qui est responsable de la mention, et de 3 responsables d'année). Les réunions d'un conseil de département se font sur la base (sans justification, ce qui est dommage) d'une parité entre enseignants (sans que l'on sache si ces enseignants sont les titulaires, ou l'équipe pédagogique entière) et représentants étudiants, ce qui peut et devrait se discuter. Cette instance a compétence sur l'organisation de la mention, la répartition des enseignements, la définition des modalités de contrôle des connaissances,</p>

	<p>le recrutement des intervenants extérieurs, l'évaluation de la formation et la vie du département.</p> <p>On ignore quelle part prennent les enseignants des autres disciplines, pourtant bien représentées dans la maquette (notamment avec le parcours <i>POP</i>) dans l'organisation de la formation.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs se sont stabilisés autour d'une trentaine d'inscrits en L1, après une chute jusqu'à 2011. L'ensemble de la licence compte une soixantaine d'étudiants.</p> <p>Le taux de réussite (un peu inférieur à 50 % en L1) est comparable aux taux observés ailleurs, le taux d'abandons est remarquablement modéré (de 5 à 22 % d'abandons en L1, selon les années).</p> <p>Le dossier n'éclaire que peu de chose sur l'insertion professionnelle des étudiants, un peu plus sur leur poursuite d'étude : master MEEF pour préparer les concours (la L3 propose une introduction à une telle préparation), master <i>Identités, patrimoine, histoire</i> (avec comme spécialité, qui pourrait expliquer le grec : <i>Mondes anciens et médiévaux</i>), ou master <i>Soin éthique santé</i>). On note aussi des poursuites d'études dans des masters d'autres universités.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'adossement à la recherche de la formation est éclaté puisque les 4 enseignants-chercheurs titulaires sont membres de 4 centres de recherches différents, dont un seul est local.</p> <p>Au sein de l'unité d'enseignement (UE) transversale « découverte des masters », on note la participation des étudiants aux travaux de l'équipe d'accueil « Ethique, Professionnalisme et Santé ».</p> <p>Par ailleurs, les travaux demandés à partir de la L2 demandent aux étudiants un engagement plus important dans les recherches autonomes.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation fait l'objet d'une UE transversale propre à l'UFR, sans qu'elle soit véritablement déclinée selon les spécificités de la philosophie, ce qui peut être dommage.</p> <p>La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) éditée par la formation est très bien faite, sans doute plus claire que le dossier de présentation. L'item « préparation et correction en édition et presse », semble cependant non pertinent pour de telles études.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les étudiants sont invités à faire des stages, mais rien dans l'organisation de la licence ne les valorise. On aurait pu s'attendre au moins à une mention des stages d'observation en lycées, puisque la L3 propose une pré-préparation aux concours.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Le département de philosophie a développé des partenariats avec l'Allemagne (Kiel, Mannheim), l'Autriche et l'Italie (sans mention d'universités précises). S'il est fait mention d'étudiants entrants (dont on ignore le nombre, la provenance et le cursus), le dossier ne donne aucun chiffre sur les éventuels étudiants sortants. En somme on ne sait pas comment se décline, en philosophie, le dispositif commun aux UFR de l'université.</p> <p>Une langue vivante (2 heures par semaine) est proposée dans le cadre d'une UE transversale.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le dossier fournit beaucoup de renseignements sur l'UE7 de l'université (UE transversale de préparation du projet professionnel). Mais on ignore comment ces dispositions (et en particulier les enseignants référents) se déclinent dans la licence <i>Philosophie</i>.</p> <p>Le parcours <i>POP</i> offre des passerelles avec les licences de sociologie, d'anthropologie et d'histoire (moyennant pour cette dernière la validation d'UE complémentaires). Une entrée en licence d'administration publique est également envisageable depuis la licence de philosophie.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les dispositions d'enseignement sont communes à l'université (notamment pour les validations des acquis de l'expérience -VAE- et la certification informatique et internet -C2i-). Là encore, ces dispositions sont assez peu déclinées selon les spécificités des études en philosophie, sauf en ce qui concerne un forum de discussion impliquant les étudiants et les élèves du lycée de l'Harteloire, modéré cependant par un chargé de cours (ce qui laisse craindre qu'un tel dispositif ne soit pas pérenne).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les résultats aux examens sont sanctionnés par des jurys classiques, composés de 3 enseignants titulaires et de 2 suppléants. Ces jurys rendent compte de leurs travaux au conseil de département.</p> <p>Il faut souligner les exercices proposés à côté des exercices classiques de la discipline (dissertation et commentaire) : l'interrogation de cours (courte, 1 heure, sur les connaissances) et les épreuves sur dossier que prépare et soutient l'étudiant. Il s'agit là d'une approche originale et sans doute féconde. Les renseignements manquent cependant sur la part exacte dans l'évaluation générale de ces exercices. De la même manière, est mentionnée une évaluation sur les forums de discussion qui peut, quant à elle, être plus sujette à caution.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas encore mis en place par la formation. Une réflexion est en cours au sein du conseil de département sur cette question.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est assuré par la cellule de l'Université Cap'Avenir, mais aucun chiffre n'est fourni dans le dossier de présentation, et aucune analyse ne semble être réalisée pour faire évoluer la formation.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de département fait office de conseil de perfectionnement, ce qui, vu les spécificités de la structure, le faible nombre d'enseignants-chercheurs et le nombre restreint d'étudiants, est tout à fait acceptable. Il conviendrait toutefois d'y adjoindre des professionnels extérieurs à l'université. C'est dans cette instance que les enseignements sont évalués. Le dossier de présentation souligne cependant avec raison que ces procédures gagneraient à être formalisées.</p>

Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**2 rue Albert Einstein
75013 PARIS**